

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société coopérative
dissoute: **Syndicat d'élevage bovin à Vufflens-la-Ville Mex en liquidation, Vufflens-la-Ville**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée des associés
3.

Date de la décision: 08.12.2004
4.

Echéance de préavis des créances: **24.01.2005**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Emile Wahlen,
liquidateur, chemin du Prieuré, 1031 Mex
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la société coopérative dissoute d'annoncer leurs pré-
tentions.
7.

Remarques: art. 745 CO

Wahlen Jean-François; Notaire

1042 Assens

(02597718)